



BRÈVES ÉCONOMIQUES GRANDE CHINE ET MONGOLIE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE PÉKIN

Semaine du 19 juillet 2021

Chine continentale

Conjoncture [\(ici\)](#)

Finances publiques : *les recettes publiques enregistrent une croissance de +21,8% au S1 2021*

Banque et finance [\(ici\)](#)

Ouverture financière: *le nouveau district de Lingang est autorisé à constituer une zone pilote d'ouverture totale du compte de capital*

Fintech : *la PBoC a publié son livre blanc sur la monnaie numérique*

Marché obligataire : *les actions et les obligations d'Evergrande ont fortement reculé suite à une décision judiciaire imposant un gel des dépôts bancaires d'une petite filiale du promoteur immobilier*

Stabilité financière : *la société fiduciaire Anxin Trust va céder des participations majoritaires à plusieurs entreprises publiques soutenues par le gouvernement de la ville de Shanghai*

Stabilité financière : *la CBIRC a publié en juin les « Mesures provisoires pour la mise en œuvre de plans de redressement et de résolution des établissements bancaires et d'assurance »*

Echanges et politique commerciale [\(ici\)](#)

Commerce extérieur : *les exportations australiennes de vin vers la Chine s'effondrent, les ventes françaises augmentent*

Relation Chine-US : *des mesures pourraient limiter l'acquisition de fermes américaines par des investisseurs chinois*

Relation Chine-US : *prochaine rencontre entre le ministre des Affaires étrangères chinois et la secrétaire d'Etat adjointe américaine à Tianjin*

Politique commerciale : *l'USTR soutient l'Australie dans ses différends commerciaux avec la Chine*

APEC : *le président chinois appelle à l'établissement d'une zone de libre-échange dans la région*

Industrie et numérique [\(ici\)](#)

Télécommunications : *China Mobile et China Broadcasting Network attribuent 90% d'un appel d'offres d'infrastructures 5G à Huawei et ZTE*

Cybersécurité : *plusieurs Etats occidentaux dénoncent la responsabilité de la Chine dans une campagne de cyberattaques contre Microsoft Exchange*

Politique industrielle : *le Ministère des Sciences et Technologies (MOST) identifie 26 « programmes importants de recherche et développement »*

Electronique : *Xiaomi devient le deuxième vendeur de smartphones au monde*

Propriété intellectuelle : *32^{ème} commission mixte sur la propriété intellectuelle entre l'INPI et la CNIPA*

Développement durable, énergie et transports [\(ici\)](#)

Transport : le train maglev chinois dévoilé, sans horizon précis sur sa future mise en service commerciale

Climat : retrait de General Electric d'un projet chinois de centrale à charbon en Bosnie-Herzégovine

Transport de marchandises : le fret ferroviaire Chine-Europe est en plein essor au 1er semestre, tandis que le transport maritime voit son prix en forte hausse et peine à répondre aux demandes croissantes

Aéronautique : Airbus livre le 1er appareil A350 issu de son nouveau centre de finition et de livraison à Tianjin

Aviation civile : la province du Hunan va mener une expérience pilote pour la gestion des vols d'aviation générale à basse altitude

Aviation civile : la Chine prend la direction du bureau régional Asie-Pacifique de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)

Actualités régionales [\(ici\)](#)

Shanghai : directive visant à soutenir la réforme et l'ouverture de la Nouvelle Zone de Pudong

Hong Kong et Macao [\(ici\)](#)

Hong Kong

Environnement des affaires : publication par les Etats Unis d'un « avis » à destination des entreprises à Hong Kong

Covid et voyages internationaux : quelques assouplissements et début des « croise to nowhere »

Startup hongkongaises : entrée en bourse de Prenetics via un SPAC annoncée d'ici la fin de l'année

Finance verte : création d'une task force pour faire de Hong Kong un hub de trading carbone

Présence étrangère à Hong Kong : publication d'un rapport en juillet sur la contribution des filiales étrangères à l'économie en 2019

Taiwan [\(ici\)](#)

Export : la demande externe adressée à Taïwan progresse de près de 40% au premier semestre

Enjeux climatiques : CTCB, première banque en Asie à utiliser la méthodologie PCAF pour mesurer les émissions de gaz à effet de serre (GES) de son portefeuille d'actifs

Finance : la FSC assouplit ses exigences en fonds propres pour les banques d'importance systémique

Energie : Taïwan et le Qatar signent un important contrat d'approvisionnement en GNL

Soutien aux PME : le montant des crédits bancaires en mai rappelle l'impact de la crise sanitaire

Chine continentale

Conjoncture

Finances publiques : les recettes publiques enregistrent une croissance de +21,8% au S1 2021

Au premier semestre de l'année 2021 (S1 2021), les recettes publiques s'élèvent à 11 712 Mds RMB, soit une augmentation de +21,8 % par rapport à la même période de 2020 (contre +24,2 % en g.a. sur les cinq premiers mois), principalement en raison de la base relativement faible durant l'année précédente ainsi que de la forte hausse des prix à la production au T2 2021. Les recettes fiscales et les recettes non fiscales s'accroissent respectivement de +22,5 % et +17,4 % en g.a. entre janvier et juin. La taxe foncière et la taxe sur la valeur ajoutée foncière augmentent respectivement de +32,7 % et +30,8 % par rapport à la même période de 2020, reflétant le dynamisme du marché immobilier. Il convient également de noter que la croissance des droits de timbre sur les titres s'accélère particulièrement à +61 % au S1 2021, contre +50,3 % sur les cinq premiers mois (durant le mois de juin, le marché boursier est resté relativement dynamique en s'inscrivant au-dessus de 3500 pour l'indice SSE).

Les dépenses publiques s'élèvent à 12 168 Mds RMB au S1 2021, soit une croissance accélérée de +4,5 % par rapport à la même période de 2020 (contre +3,6 % en g.a. sur les cinq premiers mois). Entre janvier et juin, les dépenses dans l'éducation, la santé et la sécurité sociale/emploi augmentent respectivement de +10,1 %, 8,2 % et +3,8 % en g.a. (contre +12,1 %, +6,6 % et +4,7 % sur les cinq premiers mois).

A fin juin, le déficit budgétaire s'établit ainsi à seulement 0,9 % du PIB, contre 4,5 % à fin juin 2020. Pour mémoire, selon le rapport de politique budgétaire publié consécutivement aux *Lianghui*, le déficit budgétaire officiel sera ramené à environ 3,2 % du PIB en 2021 (contre "3,6 % ou plus" fixé en 2020). Les dépenses gouvernementales augmenteront de +1,8 % en g.a. à 25 012 Mds RMB, en lien avec un rebond des recettes fiscales de +8,1 % d'une année sur l'autre à 19 765 Mds RMB en 2021. Les efforts se concentreront sur le soutien à l'emploi et le niveau de vie des populations, en allouant 15,3 % à l'éducation, 13,8 % à la sécurité sociale et aux emplois, 7,5 % à la santé (en 2020, les dépenses de l'éducation représentaient 14,8 %, la sécurité sociale et les emplois 13,3 %, la santé 7,8 %).

S'agissant des fonds budgétaires gérés par les administrations publiques (APU), au S1 2021, les recettes des fonds généraux s'établissent à 3908 Mds RMB (en augmentation de 24,1 % en g.a.), au titre desquelles l'essentiel provient de la cession des terrains (3443 Mds RMB au niveau national, en augmentation de 22,4 % en g.a.). Pour mémoire, la cession des terrains, la vente de loterie, le fonds de construction ferroviaire, le fonds de construction électrique, le fonds de construction du projet des Trois Gorges, le fonds de construction de nouveaux potagers, le fonds de construction d'autoroutes, le fonds de construction d'infrastructures d'aviation civile et le fonds de construction portuaire sont tous inclus dans ces fonds budgétaires des APU, dont les recettes sont principalement destinées à la construction d'infrastructures et aux services publics.

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

Banque et finance

Ouverture financière: le nouveau district de Lingang est autorisé à constituer une zone pilote d'ouverture totale du compte de capital

Lors d'une conférence de presse du Conseil des Affaires d'Etat sur l'ouverture de haut niveau de la nouvelle zone de Pudong à Shanghai - Lingang, le chef du département de recherche de la PBoC, M. Wang Xin, a déclaré que la PBoC appuierait la création d'une zone pilote au sein de laquelle s'appliquerait une ouverture complète du compte de capital à Shanghai. Dès lors que les entreprises répondent aux exigences de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et l'évasion fiscale, la PBoC s'engage à faciliter la liberté des flux de capitaux, tant pour le règlement des opérations commerciales que pour celles afférentes aux investissements directs et de portefeuille des entreprises de Lingang. Par ailleurs, la PBoC veillera à assurer une convertibilité totale du yuan renminbi, afin de renforcer le rôle de Shanghai en tant que centre financier international de premier plan.

Pour rappel, la Chine a publié la semaine dernière des directives pour le développement de la nouvelle zone de Pudong à Shanghai afin d'en renforcer le caractère exemplaire pour le reste du pays. Pudong doit servir de vecteur à l'ouverture du secteur financier, notamment en explorant la mise en œuvre de la convertibilité totale du yuan renminbi, en s'appuyant sur des produits financiers innovants libellés en yuan à vocation internationale, en élargissant la portée des produits financiers libellés en yuan accessibles aux étrangers, en favorisant les flux de fonds transfrontaliers et l'exploration d'un programme pilote de négociation de contrats à terme sur devises. Actuellement, la convertibilité du yuan renminbi est partielle, dans la mesure où si elle vaut pour les opérations afférentes au haut de balance des paiements (compte courant, qui enregistre la valeur des exportations et des importations), elle ne s'étend pas aux opérations afférentes au compte financier (ex compte de capital, qui enregistre les différentes opérations financières entre une économie et le reste du monde).

Si la convertibilité du compte de capital est mise en œuvre, elle constituera une étape critique pour l'ouverture du compte de capital de la Chine et l'internationalisation du yuan. Après quelques revers ces dernières années, l'internationalisation du yuan est redevenue une préoccupation majeure des décideurs politiques chinois. Après que la pression sur la dépréciation du yuan s'est atténuée début 2018, les autorités ont agi pour assouplir les mesures de contrôle des capitaux, notamment en donnant aux investisseurs étrangers qualifiés une plus grande latitude pour investir dans des titres et des options domestiques en mai 2020, annonçant un programme pilote de connexion de gestion de patrimoine transfrontalier pour Guangdong-HongKong-Macao. Parallèlement, des zones de libre-échange ont été généralisées à l'ensemble du territoire chinois (y compris Pékin, Shanghai, Tianjin, Chongqing et les provinces du Guangdong, du Hainan, du Fujian, du Zhejiang, du Hubei, du Hunan, du Henan, du Anhui, du Sichuan, du Shaanxi et du Liaoning), ce qui pourrait renforcer le rôle du yuan comme monnaie de facturation. Malgré ces efforts, l'attitude des autorités eu égard à la libéralisation complète du compte de capital demeure néanmoins prudente.

Fintech : la PBoC a publié son livre blanc sur la monnaie numérique

A fin juin, 20,8 M de personnes avaient ouvert des portefeuilles virtuels libellés en monnaie numérique de la PBoC (CBDC, *central bank digital currency*) et effectué 70,8 M de transactions pour une valeur totale de 34,5 Mds

RMB (5,3 Mds USD), comme l'indique la PBoC dans son livre blanc sur la CBDC publié le 16 juillet. La banque centrale a déclaré qu'elle continuerait de tester et de développer le système de CBDC, mais ne fixera pas de calendrier pour son déploiement officiel. Jusqu'à présent, la PBoC a essentiellement procédé à la phase de conception, de recherche et de développement sur la monnaie numérique de banque centrale. Dans l'avenir, la PBoC « étendra davantage la portée des essais et les scénarios qu'ils recouvrent », a-t-elle déclaré.

Fin 2019, la Chine avait débuté la phase de test de sa monnaie numérique à Shenzhen, Suzhou, Xiong'an et Chengdu, et a étendu l'essai à Shanghai, Xi'an, Qingdao, Dalian, Changsha et la province du Hainan depuis novembre 2020. Techniquement, la CBDC pourrait être utilisée dans le cadre de transactions transfrontalières, mais elle sera principalement utilisée à brève échéance au titre des paiements de détail domestiques, selon le livre blanc. La PBoC « explorera des essais transfrontaliers basés sur les besoins étrangers et respectera la souveraineté monétaire des autres pays dans le processus », a-t-elle déclaré.

Récemment, *China Merchants Bank* a rejoint les essais de la monnaie numérique de la PBoC. Plusieurs banques commerciales ont déjà rejoint le programme, y compris les six plus grandes banques commerciales d'Etat: *Industrial and Commercial Bank of China*, *China Construction Bank*, *Agricultural Bank of China*, *Bank of China*, *Postal Savings Bank of China* et *Bank of Communications*. En outre, les trois grands opérateurs de télécommunications du pays s'associent à des banques spécifiques pour les essais de monnaie numérique. *China Telecom* et *China Unicom* sont en partenariat avec BoC tandis que *China Mobile Ltd.* travaille avec ICBC. *MYbank*, soutenue par *Ant Group*, et *WeBank*, soutenue par *Tencent Holdings Ltd.*, ont également participé au programme pilote de la CBDC.

Marché obligataire : les actions et les obligations d'Evergrande ont fortement reculé suite à une décision judiciaire imposant un gel des dépôts bancaires d'une petite filiale du promoteur immobilier

Suite à une décision judiciaire gelant les dépôts bancaires (132 M RMB) d'une filiale d'Evergrande (l'un des principaux promoteurs immobiliers chinois) liée à un désaccord sur le remboursement anticipé d'un prêt de la *Guangfa Bank* et à l'interdiction de ses ventes de projets résidentiels par le gouvernement de la ville de Shaoyang, le cours des actions d'Evergrande a chuté de 25% entre le 19 et le 20 juillet, pour atteindre son plus bas niveau depuis avril 2017. Les cours de plusieurs obligations *onshore* et *offshore* d'Evergrande ont également reculé, notamment ceux de l'emprunt obligataire en dollars à échéance 2025, qui a poursuivi sa chute, cédant 23% entre le 19 et 20 juillet pour revenir à un cours représentant 50 % de la valeur faciale. Les craintes d'une crise de liquidité/solvabilité du promoteur immobilier semblent se renforcer dans l'esprit des intervenants de marché.

Pour mémoire, l'année dernière, la Chine a fixé « trois lignes rouges » pour plafonner les emprunts des principaux promoteurs immobiliers dans le cadre d'une campagne visant à limiter l'effet de levier et à réduire les risques du système financier, en accordant une période de transition de trois ans jusqu'à mi-2023. Le président d'Evergrande, Xia Haijun, a déclaré en mars que la société tenterait d'atteindre ces objectifs d'ici la fin de l'année prochaine, en réduisant son endettement de 150 Mds RMB chaque année. Pour répondre aux exigences réglementaires, Evergrande a accéléré les cessions d'actifs. Ainsi, en juin, l'entreprise a levé des fonds grâce à la vente d'actifs Internet et immobiliers pour rembourser les obligations *offshore* venues à échéance. La société a également renforcé ses réserves de trésorerie en offrant des remises importantes sur les ventes d'appartements neufs. Le 30 juin, Evergrande a déclaré avoir réduit son ratio d'endettement net sur fonds propres à moins de 100 %, atteignant

ainsi l'un des trois objectifs. Elle a par ailleurs déclaré avoir réduit le total des emprunts à environ 570 Mds RMB, contre 717 Mds RMB en décembre. Alors qu'*Evergrande* et ses filiales n'ont fait défaut sur aucune échéance de paiement d'intérêts et/ou de principal, les inquiétudes se sont multipliées quant à leur capacité à continuer à réduire leur dette. *Evergrande* a encore environ 17 Mds USD d'obligations *offshore* en circulation. Les dettes commerciales (*trade payables*) du promoteur ont atteint 622 Mds RMB fin 2020, contre 545 Mds RMB fin 2019. *Moody's* et *Fitch Ratings* ont abaissé la notation de crédit d'*Evergrande* d'un cran en juin. La plus grande société de notation de crédit chinoise *China Chengxin International Credit Rating Co.*, a placé les obligations nationales d'*Evergrande* sous surveillance. Plusieurs banques chinoises restreignent également les crédits à *Evergrande*.

Stabilité financière : la société fiduciaire Anxin Trust va céder des participations majoritaires à plusieurs entreprises publiques soutenues par le gouvernement de la ville de Shanghai

Dans un communiqué officiel du 20 juillet, la société fiduciaire (*trust company*) Anxin Trust a annoncé qu'elle vendrait des participations majoritaires à des investisseurs soutenus par l'Etat, dans le cadre d'un plan de restructuration visant à résoudre une situation d'endettement excessif à laquelle elle fait face depuis deux ans. L'entreprise, dont la capitalisation boursière s'élève à 13,8 Mds RMB, soit 2,1 Mds USD, (bourse de Shanghai) et qui présentait 200 Mds RMB, soit 31 Mds USD, d'actifs sous gestion en juin 2020, cédera une participation majoritaire par le biais d'un placement privé auprès de la société Shanghai Di'an Co. Il s'agit d'une entité nouvellement constituée, soutenue par l'État, et détenue conjointement par Shanghai Electric Group Co. Ltd., Shanghai Guosheng Assets Co. Ltd., Shanghai International Group, Shanghai Airport Authority et China Trust Protection Fund Co. Ltd., gérant un fonds de sauvetage pour les sociétés fiduciaires en souffrance. Les spéculations sur un potentiel renflouement d'Anxin par les autorités étaient apparues dès mai 2020, lorsque la société a entamé des discussions avec des SOEs de la région de Shanghai, sous la houlette du gouvernement local, en vue d'une restructuration.

Pour rappel, depuis 2018, Anxin est confrontée à une vague de difficultés financières résultant d'une gouvernance défaillante, de pratiques financières opaques et de faibles mécanismes de contrôles internes. En 2018, l'entreprise avait enregistré une baisse de 96,3 % de son chiffre d'affaires, sur fond de renforcement du cadre réglementaire initié par les autorités. En avril 2019, Anxin a fait état d'un défaut de paiement pour la première fois, n'étant pas en mesure d'honorer un remboursement de 2,8 Mds RMB (430 M USD) auprès de ses investisseurs (principalement des petites et moyennes banques), événement de crédit ayant déclenché une vague de défauts de paiement. La situation financière de la structure s'est en effet dégradée rapidement : alors qu'en 2017, l'entreprise enregistrait un chiffre d'affaires de 5,6 Mds RMB (870 M USD) et des bénéfices nets de 3,7 Mds RMB (570 M USD), elle a fait état de pertes nettes de 1,8 Md RMB (280 M USD) en 2018, 4 Mds RMB (620 M USD) en 2019, puis 6,7 Mds RMB (1 Md USD) en 2020, reflétant principalement d'importantes dépréciations. En avril 2020, les autorités de régulation de Shanghai ont annoncé qu'Anxin était impliquée dans des détournements de fonds (à hauteur de 6 Mds RMB, soit 900 M USD), avait volontairement dissimulé les risques liés à leurs activités lors d'opérations de promotion auprès d'investisseurs et introduit d'importants risques pour l'équilibre de la structure en garantissant des rendements qu'elle n'était pas en mesure de générer automatiquement. En conséquence, les régulateurs avaient suspendu une partie des activités d'Anxin et lui avaient infligé une amende de 14 M RMB (2 M USD) pour violation des réglementations. Par ailleurs, en mars 2021, près de 60 poursuites judiciaires avaient été engagées contre l'entreprise, portant sur 25 Mds RMB (3,9 Mds USD) de dettes non honorées, selon Caixin.

Depuis 2017, l'industrie fiduciaire fait l'objet d'une attention accrue des autorités de régulation, qui cherchent à limiter les risques croissants résultant de pratiques financières encore faiblement encadrées. En juin 2020, la CBIRC avait notamment ordonné à plusieurs sociétés fiduciaires de suspendre leurs activités impliquant des prêts (*loan-like trust plans*), et à d'autres de réduire le volume de ces activités de 20 %. En mai 2021, selon Caixin, la CBIRC a diffusé auprès des sociétés fiduciaires nationales un document détaillant quatre pratiques à privilégier afin de se débarrasser de leurs actifs risqués et d'assainir leur bilan (cf. Brèves hebdomadaires du 10 mai 2021). Pour rappel, à fin 2020, les 68 sociétés fiduciaires chinoises présentaient 20 500 Mds RMB (2 800 Mds USD) d'actifs sous gestion, parmi lesquels plus de 640 Mds RMB d'actifs risqués (soit un montant ayant plus que doublé par rapport à 2020), selon la *China Trustee Association*.

Stabilité financière : la CBIRC a publié en juin les « Mesures provisoires pour la mise en œuvre de plans de redressement et de résolution des établissements bancaires et d'assurance »

Le 9 juin 2021, la CBIRC a publié les « Mesures provisoires pour la mise en œuvre de plans de redressement et de résolution des établissements bancaires et d'assurance », visant à prévenir et résoudre les risques financiers majeurs, à assurer le redressement et la résolution ordonnés des institutions financières en difficulté et à préserver la stabilité du système financier. Le projet de loi était ouvert aux commentaires publics jusqu'au 25 mai 2021.

En pratique, les mesures prévoient que les institutions financières citées par la CBIRC devront élaborer et présenter annuellement au régulateur leur *living will* (« testament de vie »), c'est-à-dire leur plan de redressement et de résolution (PRR). Conformément aux normes internationales, les PRR sont des plans que doivent élaborer les institutions financières, en particulier celles considérées comme systémiques (« *Too big to fail* »), afin de prévoir leur propre redressement si elles font face à des difficultés majeures, ou de résolution, si elles ne peuvent être sauvées. Les plans doivent également favoriser l'identification et la prévention des risques. Selon les réglementations de la CBIRC, les PRR devront répondre à quatre principes de base : 1/ être formulés conformément aux réglementations en vigueur et protéger pleinement les droits et intérêts de l'institution financière ; 2/ se fonder sur les capacités et ressources propres de l'institution financière (utilisation de ses actifs, mobilisations de ses actionnaires et de toutes autres ressources permettant à l'institution de réaliser un « auto-sauvetage ») ; 3/ se fonder sur les principes de prudence, d'efficacité et d'opérabilité en tenant compte de scénarios de crise divers ; 4/ expliciter clairement les responsabilités des différents acteurs et parties prenantes en cas de redressement et/ou résolution (actionnaires en particulier). Les plans devront comprendre des analyses sur la structure organisationnelle, les mécanismes de gouvernance, les activités principales, les entités clés, les tests de résistance, les mesures de relance, les stratégies de communication, les potentiels obstacles à la réussite du plan, et les impacts du déploiement du plan, etc.

En vertu des nouvelles réglementations, les institutions financières devront mettre à jour leur plan de redressement sur une base annuelle et leur plan de résolution sur une base bisannuelle. La CBIRC pourra exiger des mises à jour supplémentaires en fonction de l'évolution dans la gestion, le modèle commercial ou l'environnement de marché des institutions. Les Conseils d'Administration des institutions financières seront responsables de l'élaboration et de la mise à jour de leur PRR. Le texte de loi précise également les modalités d'évaluation et de validation des PRR par la CBIRC, et mentionne que les plans seront communiqués à la PBoC, aux différents régulateurs ainsi qu'aux gouvernements locaux.

Bien qu'aucune échéance n'ait clairement été précisée, les premiers plans seraient attendus dès cette année ou l'année prochaine, en fonction du type d'institutions, selon Caixin. L'élaboration de tels plans de sauvetage n'est pas chose aisée pour les institutions financières, dans la mesure où elles doivent fonder leurs analyses sur des données tangibles résultant de tests de résistance grandeur nature (*stress test*), souvent onéreux et encore peu généralisés en Chine.

Selon les propos d'un officiel recueillis lors d'une conférence de presse, les autorités entendent ainsi renforcer les mécanismes de supervision sur les deux types d'institutions : les institutions « *Too big to fail* » (« 大而不能倒 ») et les institutions de taille plus réduite mais d'autant plus susceptibles de faire faillite (« 小而容易倒 »). Ainsi, les nouvelles mesures s'appliqueront à un spectre large d'institutions financières nationales, notamment : les banques commerciales, les coopératives rurales de crédit et autres institutions de dépôt, les sociétés de crédit-bail et de gestion d'actifs dont le total des actifs dépasse 300 Mds RMB, et les compagnies d'assurance dont le total des actifs dépasse 200 Mds RMB. Certaines petites et moyennes banques seront également concernées, mais la CBIRC n'a pas encore nommé expressément les institutions en question.

Pour rappel, conformément aux normes du Conseil de Stabilité Financière (FSB), les institutions d'importance systémique mondiale (*Global Systemically Important Financial Institutions, G-SIFIs*) doivent présenter aux autorités de régulation de leur pays leur PRR. Ainsi, les cinq institutions financières chinoises qui figurent actuellement sur la liste des institutions d'importance systémique mondiale (dont les quatre plus grandes banques commerciales d'Etat (Bank of China, ICBC, Agricultural Bank of China, China Construction Bank) et le Ping An Insurance Group), présentent déjà, depuis 2011, ces *living wills* à la CBIRC. Quant aux institutions d'importance systémique nationale (*Domestic Systemically Important Financial Institutions, D-SIFIs*), le Conseil de Stabilité Financière ne requiert pas un tel niveau d'exigence. A ce titre, la Chine n'a pas encore identifié officiellement de D-SIFIs. Le 3 décembre 2020, elle a fait un premier pas en la matière, la PBoC et la CBIRC ayant publié un ensemble de lignes directrices afin d'évaluer les banques qui devraient être incluses dans cette catégorie (cf. Brèves hebdomadaires du 30 novembre 2020). Ces institutions, au même titre que les G-SIFIs, devront se plier à des exigences réglementaires accrues, relatives à leur capital, à leur ratio de levier (*leverage-ratio*) et aux pratiques de divulgation d'informations, bien que non spécifiées à ce stade. Elles devront également répondre aux nouvelles mesures d'élaboration de PRR.

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

Echanges et politique commerciale

Commerce extérieur : les exportations australiennes de vin vers la Chine s'effondrent, les ventes françaises augmentent

Les exportations de vin australien vers la Chine sur 12 mois, entre juillet 2020 et juin 2021 (445,4 M USD) ont baissé de 42 % g.a., en conséquence des droits de douanes (justifiés pour des motifs antidumping et antisubventions) d'entre 116,2 % et 218,4 % mis en place par les autorités chinoises. Ce déclin (ainsi que le manque de volume disponible, à la suite des faibles récoltes en 2018, 2019 et 2020) a pénalisé les exportations australiennes totales de vin sur cette période (- 10 %), alors qu'elles se sont accrues vers les autres destinations (+12 %).

La baisse vers la Chine est encore plus nette sur six mois : - 84,3 % (les droits de douane chinois ont été appliqués à partir du 28 novembre 2020).

Les exportations françaises, quant à elles, se sont accrues de + 13,1 % g.a. entre juillet 2020 et juin 2021, sur 12 mois (de 561,2 à 634,6 M USD). Cette reprise se décompose en une baisse au 2nd semestre 2020 (- 14,9 % g.a.; de 342,5 à 291,3 M USD) et une forte reprise au 1^{er} semestre 2021 (+ 57,0 % g.a. ; de 218,7 à 343,3 M USD). Elles reflètent ainsi un certain report de la part des vins australiens, ainsi que de la reprise du marché chinois après la baisse de la demande liée au Covid-19.

La France redevient ainsi le 1^{er} exportateur de vins vers la Chine : sa part de marché est remontée de 29,2 % au 2nd semestre 2020 à 41,9 % au 1^{er} semestre 2021 ; elle est repassée loin devant le Chili (19,4 %), l'Italie (10,3 %), l'Espagne (8,8 %), l'Australie (dont la part de marché s'est effondrée de 39,7 % au 2nd semestre 2020 à 6,1 % au 1^{er} semestre 2021) et les États-Unis (2,4 %).

Relation Chine-US : des mesures restrictives pourraient être adoptées pour limiter l'acquisition de fermes américaines par des investisseurs chinois

Selon [Politico](#), les législateurs américains envisageraient l'introduction de mesures visant à restreindre l'acquisition de fermes américaines par des investisseurs chinois, alléguant que la présence chinoise dans l'industrie agro-alimentaire américaine présente une menace à la sécurité nationale.

Environ 192 000 acres agricoles aux États-Unis seraient détenues par des propriétaires chinois (sur 900 millions d'acres sur le territoire américain, soit 0,02 % du total), pour une valeur estimée à 1,9 Md USD par le département de l'Agriculture (DoA) début 2020. [Le Canada et les Pays Bas](#) seraient aujourd'hui les premiers investisseurs étrangers, contrôlant respectivement 10,5 millions et 5 millions d'acres. Selon un [rapport](#) de 2018 du DoA, les investissements agricoles de la Chine à l'étranger ont cependant plus que décuplé au cours de la dernière décennie, inquiétant les législateurs américains. Des sociétés chinoises ont par ailleurs acquis de grandes entreprises agroalimentaires américaines, à l'instar de Smithfield Foods - le plus grand transformateur mondial de viande de porc par WH Group en 2013.

Les mesures actuellement proposées par certains législateurs pourraient ainsi bloquer tout nouvel achat de terres agricoles par des sociétés contrôlées (entièrement ou en partie) par le gouvernement chinois, et empêcher les

fermes détenues par des investisseurs chinois de bénéficier de programmes de soutien fédéraux. Cette proposition s'inscrit dans le cadre d'efforts plus larges de l'administration Biden pour réduire la dépendance économique des Etats-Unis à l'égard de la Chine dans des secteurs jugés essentiels aux chaînes d'approvisionnement (alimentation, semi-conducteurs, minéraux, etc.). Le projet final des mesures devrait passer devant le Congrès avant la fin du mois de juillet.

Relation Chine-US : prochaine rencontre entre le ministre des Affaires étrangères chinois et la secrétaire d'Etat adjointe américaine à Tianjin

Du 25 au 26 juillet, la secrétaire d'Etat adjointe américaine Wendy R. Sherman sera à Tianjin (100 kms de Pékin) pour rencontrer d'abord le vice-ministre des Affaires étrangères Xie Feng, avant de s'entretenir avec le ministre des Affaires étrangères Wang Yi. Le projet de visite semblait remis en cause cette semaine du fait du refus initial du gouvernement chinois d'un entretien avec Wang Yi.

Selon le [communiqué](#) publié par le département d'Etat américain, ces discussions s'inscrivent dans le cadre des efforts continus déployés par les Etats-Unis pour avoir des « échanges francs » avec les responsables chinois afin de promouvoir les intérêts et valeurs américaines et de gérer la relation de manière responsable.

Le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères [a quant à lui indiqué](#) qu'à l'occasion de cette réunion, la Chine fera clairement connaître aux Etats-Unis son attitude ferme concernant la sauvegarde de sa souveraineté, de sa sécurité et de ses intérêts de développement, et exigera des Etats-Unis qu'ils cessent de s'ingérer dans les affaires intérieures chinoises.

La dernière réunion physique entre dirigeants de haut niveau chinois et américains date de mars en Alaska ([voir les brèves de la semaine du 15 mars 2021](#)).

Politique commerciale : l'USTR soutient l'Australie dans ses différends commerciaux avec la Chine

La représentante américaine au Commerce Katherine Tai [a assuré](#) le 21 juillet à son homologue australien Dan Tehan suivre de près le conflit commercial entre la Chine et l'Australie et que les Etats-Unis se tiendraient aux côtés de cette dernière pour s'attaquer aux pratiques chinoises allant à l'encontre d'une économie de marché, y compris les pratiques commerciales coercitives (en particulier les droits de douane imposés par la Chine sur les importations australiennes).

Le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères a quant à lui [condamné](#) les remarques américaines, déclarant que les différends commerciaux entre la Chine et l'Australie sont le résultat d'ingérences australiennes dans les affaires intérieures chinoises et de pratiques commerciales australiennes discriminatoires à l'égard de la Chine.

APEC : le président chinois appelle à l'établissement d'une zone de libre-échange dans la région

Dans [un discours](#) prononcé le 16 juillet lors de la réunion informelle des dirigeants économique des pays membres de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC)¹, le président Xi Jinping a souligné la nécessité d'approfondir l'intégration économique régionale, en vue d'établir rapidement une zone de libre-échange de l'Asie-Pacifique à haut niveau. Il rappelle également que la Chine est un des premiers pays à avoir ratifié l'accord du Partenariat régional économique global (RCEP).

La Chine avait par ailleurs déjà exprimé son intérêt à rejoindre l'accord de libre-échange CPTPP ([voir les brèves de la semaine du 23 novembre 2020](#)).

Retour au sommaire ([ici](#))

¹ Les 21 membres de l'APEC : Australie, Brunei, Canada, Chili, Chine, Corée du Sud, Etats-Unis, Hong Kong (Chine), Indonésie, Japon, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pérou, Philippines, Russie, Singapour, Taipei chinois, Thaïlande, Vietnam.

Industrie et numérique

Télécommunications : China Mobile et China Broadcasting Network attribuent 90% d'un appel d'offres d'infrastructures 5G à Huawei et ZTE

[Premier opérateur mobile en Chine](#) (942 M d'abonnés en 2020), China Mobile a [annoncé](#) les parts de marché octroyées portant sur des contrats pour 480 397 stations de base 5G en 700 MHz, équivalent à environ 8,5 Mds EUR. Sur l'ensemble des trois appels d'offres considérés, Huawei a obtenu 60% des contrats, ZTE 29%, Nokia (Finlande) 4%, Datang 3% et Ericsson (Suède) 2%. En novembre 2020, l'ambassadeur de l'UE en Chine, Nicolas Chapuis, avait déjà [dénoncé](#) des conditions de concurrence déloyales du marché chinois des télécommunications dans le cadre du déploiement de la 5G, appelant à la poursuite des efforts européens en vue d'obtenir un accès significatif aux marchés des infrastructures (et des services) 5G en Chine. Lors d'un premier appel d'offres en avril 2020, les trois principaux opérateurs de télécommunications chinois (China Mobile, China Unicom et China Telecom, qui sont toute des entreprises publiques) avaient déjà attribué plus de 80 % de leurs contrats de stations de base à Huawei et ZTE.

La semaine dernière, le CEO d'Ericsson Borje Ekholm [avait alerté](#) sur le fait que les parts de marché d'Ericsson en Chine pourraient être réduites à cause de la décision du gouvernement suédois d'interdire Huawei et ZTE en dans les réseaux 5G en Suède. Ericsson avait déjà [protesté](#) contre cette décision, estimant qu'interdire l'accès de Huawei et ZTE au marché suédois serait « contraire au principe de libre compétition ». China Mobile étant une entreprise à capitaux majoritairement publics (SOE), la décision de baisser la part de contrats alloués à Ericsson serait ainsi [perçue](#) par l'entreprise comme une mesure de rétorsion à l'encontre des intérêts suédois, et ce malgré les prises de position d'Ericsson.

Cybersécurité : plusieurs Etats occidentaux et l'Union Européenne dénoncent la responsabilité de la Chine dans une campagne de cyberattaques contre Microsoft Exchange

Le 19 juillet, l'Union Européenne, les Etats-Unis, le Royaume-Uni, le Japon, l'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande, ainsi que l'OTAN, ont dénoncé conjointement la campagne de cyberattaques qui a visé les serveurs de Microsoft Exchange à partir de janvier 2021 (annonce de Microsoft en mars), pointant pour certains d'entre eux l'implication chinoise. Selon l'Union Européenne, cette attaque aurait visé « des milliers » d'organisations dans le monde (plus de 250 000 serveurs selon le Royaume-Uni, au moins 30 000 organisations rien qu'aux Etats-Unis), dont des entreprises, mais aussi des institutions gouvernementales, y compris européennes. Ces actions sont attribuées aux groupes de hackers Advanced Persistent Threat 40 et Advanced Persistent Threat 31, également connu sous le pseudonyme Hafnium. Selon le gouvernement britannique, APT 40 viserait en priorité les entreprises technologiques tandis que APT 31 se focaliserait davantage sur les institutions gouvernementales. Les communiqués présentent néanmoins certaines nuances : si l'Union Européenne [dénonce](#) le fait que ces actions aient été menées « depuis le territoire chinois », le Département d'Etat américain [a affirmé](#) que les « cyberacteurs » à l'origine de ces attaques collaboraient directement avec le Ministère de la Sécurité Publique chinois.

En France, l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'informations (ANSSI) a nommé [accusé](#) le 21 juillet Advanced Persistent Threat 31 d'être responsable d'attaques sur de nombreuses entités françaises, qui seraient toujours en cours.

Le 19 juillet également, le Département de la Justice (DoJ) américain a accusé quatre individus de nationalité chinoise d'avoir mené des campagnes de cyberattaques entre 2011 et 2018 via une entité entreprise enregistrée en Chine: Hainan Xiandun Technology Development. Le DoJ [accuse](#) cette société d'avoir coopéré avec le Bureau de la Sécurité Publique de la province de Hainan dans le but de mener des actions de cyber-espionnage dans 12 pays, dont les Etats-Unis et le Royaume-Uni. Les cibles visées concerneraient en particulier des entreprises et instituts de recherche détenant des technologies convoitées par les acteurs chinois dans des secteurs tels que les biotechnologies, l'aéronautique ou l'industrie navale.

Plusieurs représentants du gouvernement chinois [ont nié](#) ces accusations, accusant notamment le gouvernement américain d'être la principale source de cyber-attaques et d'opérations de surveillance dans le monde.

Politique industrielle : le Ministère des Sciences et Technologies (MOST) identifie 26 « programmes importants de recherche et développement »

Ces 26 programmes, qui [devraient recevoir](#) plus de 2,67 Mds CNY (350 M EUR) de subventions, figurent parmi la liste de 51 grands programmes prioritaires (国家重点研发计划) identifiés par le MOST dans le cadre du 14^{ème} plan quinquennal. A noter que les entités qui répondent à ces appels à projets doivent se conformer à des conditions strictes et n'ont pas le droit d'abandonner le projet en cours. Si cette somme peut paraître limitée en comparaison avec les montants investis par les autorités chinoises pour soutenir le développement de secteurs innovants, elle offre une grille de lecture des priorités scientifiques et technologiques du gouvernement chinois. Parmi les principaux secteurs identifiés :

- [Semi-conducteurs](#) : production de circuits intégrés, mais aussi équipements et matériaux
- [Biomédical](#) : technologies d'analyse sanguine et cellulaire, [thérapie par ions lourds](#) (traitements anti-cancéreux), [calcul par photon](#) pour la radiologie, vaccins ARNm, ADN et recombinants, résistants notamment aux virus ayant mutés (variants).
- [Nouveaux matériaux](#) : matériaux avancés pour des alliages métalliques, le refroidissement de centres de données, ou la production de circuits intégrés,

Electronique : Xiaomi devient le deuxième vendeur de smartphones au monde

Selon les données de Canalys, Xiaomi [aurait dépassé](#) Apple dans le classement mondial des ventes de smartphones au deuxième semestre 2021. Avec 17% des parts de marché, le groupe basé à Pékin se place derrière Samsung (19%), mais devant Apple (14%). Xiaomi bénéficie d'une forte croissance (+83% produits livrés en glissement annuel), en partie imputable à une forte croissance dans les marchés émergents : +300% en Amérique latine et +150 % en Afrique. Xiaomi bénéficie également de l'effondrement de Huawei, qui ne figure plus dans le classement, au même titre que les deux marques du groupe BBK Electronics : Oppo et Vivo disposant chacun de 10% des parts du marché mondial.

Propriété intellectuelle : 32ème commission mixte sur la propriété intellectuelle entre l'INPI et la CNIPA

L'Institut national de la propriété industrielle (INPI) et la China national intellectual property administration (CNIPA) ont organisé en ligne leur 32ème commission mixte sur la propriété intellectuelle. Cet échange entre les directeurs généraux des deux offices a permis à chaque partie de présenter les projets en cours et les actualités de chaque office, de faire le bilan des actions de coopération menées au cours des mois passés, ainsi que de définir les actions de coopération à venir. Parmi les points saillants des discussions, on retient l'attachement des deux parties à renforcer toujours plus la coopération sur une variété de sujets de propriété intellectuelle. Il a notamment été décidé que l'INPI et la CNIPA signeraient en 2022 un accord de « *patent prosecution highway* », permettant d'accélérer la délivrance des demandes de brevets préalablement examinés par l'autre partie. Un tel accord témoigne de la confiance mutuelle entre les deux offices qui seront amenés à échanger de manière suivie au cours des mois à venir de manière à préparer sa mise en œuvre.

Retour au sommaire ([ici](#))

Développement durable, énergie et transports

Transport : le train *maglev* chinois dévoilé, sans horizon précis sur sa future mise en service commerciale

Le premier train à suspension magnétique ou *maglev* (*magnetic levitation*) chinois est sorti des lignes de production de l'entreprise CRRC à Qingdao. Lancé en octobre 2016, le projet d'un train à suspension magnétique pouvant atteindre 600 km/h en vitesse de pointe avait passé avec succès des premiers tests en juin 2020. Il peut transporter de 2 à 10 wagons dotés d'une capacité de 100 passagers chacun. Pour un trajet entre Pékin et Shanghai, le train à grande vitesse classique met 5h30 et l'avion 2h00. Le train *maglev* prendrait 3h30, ce qui indique une vitesse moyenne de 370 km/h, contre 240 km/h pour le TGV actuellement. Cependant, une exploitation commerciale n'est pas prévue dans l'immédiat, puisque la Chine ne dispose pas actuellement des infrastructures nécessaires pour faire rouler ce train entre les grandes villes. La date de 2027 avait précédemment été évoquée pour la mise en service, mais n'a pas été évoquée à l'occasion de cette cérémonie.

Le *maglev* utilise la force électromagnétique pour faire léviter le train, évitant ainsi les frottements et lui permettant d'atteindre des vitesses élevées. Selon une étude internationale menée en 2018, comparant les trains rapides classiques (tels que le TGV) et les trains *maglev*, les consommations énergétiques à 330 km/h sont du même ordre de grandeur.

Cette technologie n'est pas nouvelle puisque les premiers brevets datent de 1930, mais ce n'est qu'à partir de la fin des années 60 que la recherche a repris, et c'est dans les années 80 que les premières pistes d'essais sont apparues en Europe. En 2004, la première ligne commerciale chinoise voit le jour à Shanghai, reliant l'aéroport international de Pudong au centre-ville. Cette mise en place modeste et tardive s'explique par les coûts importants de cette technologie. Le train dévoilé cette semaine entend les réduire de manière significative, en utilisant de l'azote liquide au lieu de l'hélium liquide pour le refroidissement des aimants.

La Chine n'est pas le seul pays à investir sur cette technologie, le Japon prévoyant la mise en place d'une ligne commerciale Tokyo-Nagoya pour 2027.

Climat : retrait de General Electric d'un projet chinois de centrale à charbon en Bosnie-Herzégovine

General Electric (GE) s'est retiré d'un projet de centrale à charbon à Tuzla en Bosnie-Herzégovine, mettant en difficulté l'avenir du projet. Ce retrait intervient après l'annonce en septembre dernier de son intention d'arrêter ses activités dans les centrales à charbon pour se focaliser sur les énergies renouvelables. Le projet vise à remplacer trois unités vieillissantes, pour une puissance totale de 450 MW et un budget de 1,1 Mds de dollars. Il s'agit du plus gros investissement énergétique d'après-guerre en Bosnie-Herzégovine. Financé à 85% par la China's EXIM Bank (banque publique chinoise spécialisée dans le commerce extérieur) et à 15% par la EPBiH (Elektroprivreda Bosne i Hercegovine, une compagnie publique d'électricité), le projet s'appuie sur le China Gezhouba Group et Guangdong Electric Power Design pour sa construction. General Electric était chargé de la fourniture de la turbine, du générateur et de la chaudière.

Suite à son retrait, GE a proposé des sous-traitants alternatifs. Ces derniers n'ayant pas été validés par l'EPBiH, le dossier a été transmis au parlement Bosnien et le projet devrait donc accuser un nouveau retard. La construction

aurait dû commencer en juillet 2020 mais a été déjà retardée à cause de la crise sanitaire. Les constructeurs chinois ont également proposé des sous-traitants de Shanghai pour fournir le matériel nécessaire.

Les pays des Balkans, dépendant fortement des centrales à charbon pour répondre à leurs besoins énergétiques, tendent à se tourner vers la Chine pour le financement des centrales à charbon depuis que l'UE, la banque mondiale et d'autres institutions ont arrêté de financer de tels projets.

Transport de marchandises : le fret ferroviaire Chine-Europe est en plein essor au 1^{er} semestre, tandis que le transport maritime voit son prix en forte hausse et peine à répondre aux demandes croissantes

Le 19 juillet, le porte-parole de la Commission nationale pour le Développement et la Réforme (NDRC) a déclaré lors de la conférence de presse mensuelle que le service de fret ferroviaire Chine-Europe a effectué 7323 trajets de janvier à juin, soit une augmentation de 43 % en glissement annuel et quasiment le double des trajets enregistrés au 1^{er} semestre 2019. Il a rappelé que l'année 2021 marquait le 10^{ème} anniversaire de l'ouverture du service de train de fret Chine-Europe, qui compte aujourd'hui 73 lignes ferroviaires destinées uniquement au transport eurasiatique, desservant 168 villes dans 23 pays.

Dans le même temps, le coût du transport maritime entre la Chine et l'Europe poursuit son envol ces derniers mois, la pénurie inédite de conteneurs et le manque de navires n'étant toujours pas résorbé. Selon les [données publiées](#) par *Shanghai Shipping Exchange*, le *China Containerized Freight Index* (CCFI) et le *Shanghai Containerized Freight Index* (SCFI), deux indices principaux indiquant les taux de fret maritime conteneurisé depuis la Chine et Shanghai, n'ont cessé de monter en flèche depuis mai 2020 et ne donnent pas encore de signe de repli à venir. Le SCFI a encore augmenté de 122 points au cours de la semaine dernière pour atteindre 4054, niveau record depuis sa création en 2009. Parallèlement, le [rapport d'analyse](#) du marché du transport de fret pour juin, publié par le ministère du Transport (MoT), a montré une flambée des prix sur le marché de l'affrètement des navires où certains types de navires ont vu leur prix de location grimper de plus de 50 % par rapport au mois précédent.

Outre la hausse des prix de conteneurs et de l'affrètement, les récentes perturbations survenues dans le port de Yantian à Shenzhen suite à des cas positifs au Covid ont contribué à faire monter les tarifs par conteneur. Bien que les opérations soient revenues à la normale en fin juin, l'impact s'est fait sentir pendant le mois de juillet et risque de perdurer.

Aéronautique : Airbus livre le 1^{er} appareil A350 issu de son nouveau centre de finition et de livraison à Tianjin

Le nouveau centre de finition et de livraison (C&DC) des Airbus A350 à Tianjin, annoncé à la suite de la dernière [visite d'Etat](#) du président de la République en Chine en novembre 2019, est entré en fonction en avril dernier (Voir brèves du SER de Pékin, [semaine du 21 juin](#)). Le 21 juillet, Airbus a organisé une cérémonie pour la [livraison du premier appareil A350-900](#) issu de cette nouvelle installation, qui rejoint la flotte de China Eastern, l'un des principaux clients d'Airbus en Chine et globalement, avec 413 appareils (dont 349 A320, 55 A330 et 9 A350). Joutant les installations de l'usine d'assemblage d'Airbus à Tianjin qui a dépassé en octobre dernier la production de 500 appareils de famille A320 depuis son inauguration en 2008, le C&DC d'Airbus pourra assumer les travaux d'achèvement des gros porteurs A330 et A350 destinés aux clients chinois (installation de la cabine, peinture extérieure, vols de tests).

Aviation civile : la province du Hunan va mener une expérience pilote pour la gestion des vols d'aviation générale à basse altitude

La province du Hunan a été [désignée](#) le 18 juillet par l'Administration de l'Aviation Civile de Chine (CAAC) comme [province pilote](#) pour les vols à basse altitude, marquant une étape pour la réforme de l'aviation civile dans l'espace aérien basse altitude (inférieur à 3000 m), zone privilégiée par l'aviation générale. Pour mémoire, sous ce [terme générique](#), on regroupe toutes les activités aériennes civiles autres que le transport commercial, comme l'aviation sportive ou de loisir (tourisme), le « travail aérien » (secours, évacuations sanitaires, formation des pilotes, épandage agricole, lutte contre l'incendie, photographie et cartographie, surveillance aérienne par les douanes ou la police, etc.), ou encore l'aviation d'affaires. Cette décision concrétise le projet pilote soumis par les autorités du Hunan aux autorités centrales en septembre 2020. Le plan quinquennal 2021-2025 de la province, qui devrait être connu d'ici fin juillet, devrait détailler les mesures de soutiens aux opérateurs et les objectifs attendus dans ce domaine. Au terme d'une période non précisée et après retours d'expérience, les méthodes de gestion de l'espace aérien à basse altitude dans le Hunan pourrait être déployées à l'échelle nationale.

Une douzaine d'aéroports pour l'aviation générale sont desservis et cinq routes touristiques à basse altitude sont déjà en service. En 2021, [les travaux vont s'accélérer](#) pour doter à terme la province d'une cinquantaine d'aéroports de ce type, pouvant assurer une trentaine de liaisons aériennes. La couverture complète de la surveillance et des outils de communication avec les aéronefs (incluant une plateforme de surveillance des drones) circulant à basse altitude doit être finalisé à la fin de l'été. Les autorités du Hunan veulent attirer de nombreux fournisseurs internationaux, comme en témoigne l'organisation d'un [salon aéronautique à Changsha](#) entre le 16 et le 18 juillet, pour alimenter la chaîne de valeur de l'aviation générale dans la province, et prévoit de créer des centres de formation (objectif de 500 pilotes formés à fin 2021).

Selon les données de la CAAC à fin 2020, il existait 339 aéroports d'aviation générale en Chine, pour une flotte chinoise de 2844 avion de petite taille, ayant totalisé 981 000 heures de vols cumulées l'an dernier, ainsi que 523 600 drones enregistrés, ayant effectué 1,59 million d'heures d'activité sur l'année (+36,4% par rapport à 2019). Cette dynamique semble se poursuivre au cours du T1 2021, puisque 526 000 heures de vols de l'aviation générale ont été rapportées, soit + 50,3% en glissement annuel.

Aviation civile : la Chine prend la direction du bureau régional Asie-Pacifique de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)

Le Secrétariat général de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) [a nommé](#) M. MA Tao au poste de directeur régional du bureau Asie-Pacifique (APAC). M. MA Tao, titulaire d'un master en gestion de la sécurité aérienne à l'Université de l'Aviation Civile de Chine (CAUC), basée à Tianjin et sous tutelle de l'Administration de l'Aviation Civile de Chine (CAAC), dispose de 37 ans d'expérience dans le secteur de l'aviation civile, exercée à différents niveaux de responsabilité et dans différentes structures, notamment au département des standards de vols et du centre de certification de la CAAC, et dernièrement comme vice-président régional pour l'Asie du Nord à l'Association du transport aérien international (IATA). M. MA Tao fut également par le passé représentant de la Chine au Conseil de l'OACI. Le poste était précédemment sous la responsabilité de M. Arun MISHRA, qui fut auparavant lui-même directeur général de l'autorité indienne de l'aviation civile.

Le [bureau APAC de l'OACI](#), établi en 1948 à Melbourne, a été transféré depuis 1955 à Bangkok. Un sous-bureau régional a été inauguré le 27 juin 2013 et est hébergé à Pékin par la CAAC. Le bureau APAC est accrédité auprès de 39 États contractants, maintient une liaison avec deux régions administratives spéciales de Hong-Kong et Macao, ainsi que 13 autres territoires (pour la France il s'agit de la Polynésie française, de la Nouvelle-Calédonie, et de Wallis et Futuna). La région Asie-Pacifique couvre un vaste espace aérien avec 49 régions d'information de vol. Le rôle principal du Bureau APAC est de favoriser la planification et la mise en œuvre par les États des dispositions de l'OACI : Normes et pratiques recommandées internationales (SARP), Procédures pour les services de navigation aérienne (PANS), et Planification régionale de la navigation aérienne, pour la sûreté, la sécurité et l'efficacité du transport aérien. Cette nomination intervient dans le contexte du départ de [Mme FANG Liu](#) (Chine) de son poste de secrétaire générale de l'OACI, où elle a exercé un mandat de 6 ans, [remplacée](#) à compter du 1^{er} août par le colombien Juan Carlos Salazar.

Retour au sommaire ([ici](#))

Actualités régionales

Shanghai : Directive visant à soutenir la réforme et l'ouverture de la Nouvelle Zone de Pudong

Le Comité central du Parti communiste chinois et le Conseil des Affaires d'Etat ont publié conjointement, le 15 juillet, une directive visant à « soutenir la réforme et l'ouverture de haut niveau » de la Nouvelle Zone de Pudong. Ce texte, qui dévoile des mesures pour faire de Pudong une « zone pionnière de la modernisation socialiste », a fait l'objet le 20 juillet d'une conférence de presse organisée par le Bureau d'information du Conseil des affaires d'Etat, en présence de CONG Liang, directeur adjoint de la NDRC, SUN Yuning, directeur adjoint des douanes (GAC), CHEN Yin, vice-maire de Shanghai, WENG Zuliang, secrétaire du parti de Pudong, XU Liang, chef du département de la planification stratégique du MOST, et WANG Xin, chef du bureau de la recherche des affaires bancaires de la PBoC. La directive envisage deux étapes pour cette réforme : d'ici 2035, construction d'arrondissements modernes ainsi qu'une gouvernance « modernisée ». D'ici 2050, Pudong devra devenir une « zone urbaine importante, attractive, créative, compétitive et d'influence mondiale », soit rien de moins que la « perle étincelante » d'un « grand pays socialiste moderne », indique le document.

Source : [The State Council Information Office](#)

Retour au sommaire ([ici](#))

Hong Kong et Macao

Hong Kong

Environnement des affaires : publication par les Etats-Unis d'un avertissement aux entreprises sur Hong Kong

Les Etats-Unis ont adopté de [nouvelles sanctions](#) contre 7 directeurs adjoints du Bureau de liaison de Pékin à Hong Kong dans le cadre de l'Executive Order n° 13936. Le même jour est intervenue la publication d'un [avertissement](#) (*Business advisory*) mettant en garde les entreprises américaines contre les risques accrus à Hong Kong, découlant de la Loi de sécurité nationale et de nouvelles lois, citant les risques liés à la potentielle surveillance électronique et la protection des données personnelles, les risques liés à la perte de transparence et d'accès aux informations nécessaires, les risques pour les entreprises exposées aux entités soumises aux sanctions américaines et aux rétorsions chinoises en cas de mise en conformité avec les sanctions américaines.

La Présidente d'Amcham a indiqué à Bloomberg le 19.07 que cet avis américain avait réveillé ceux qui n'étaient pas conscients des changements ou du « *new normal* » à Hong Kong. Elle a souligné que les membres de la chambre et la plupart des entreprises actives sur place en étaient déjà conscientes et s'étaient organisées en conséquence.

Covid et voyages internationaux, quelques assouplissements et début des « *cruise to nowhere* »

Le premier tour organisé depuis des mois a quitté Hong Kong pour l'Europe le 17 juillet, une première depuis plus d'une année suite à la mise en place des conditions de quarantaine drastiques au retour des voyageurs à Hong Kong. Par ailleurs, à compter du 30 juillet, les croisières vers nulle part (« *cruise to nowhere* ») vont débuter, les navires opérant à 50% de leurs capacités, et à condition que les voyageurs et les équipages soient vaccinés et le port du masque sera requis.

Le 22 juillet, les mesures de distance sociale encore en place à Hong Kong ont été de nouveau reconduites, notamment celles en place pour les bars et restaurants, ainsi que l'obligation du port du masque dans tous les lieux publics (intérieur et extérieur) et l'interdiction de rassemblements de plus de 4 personnes, jusqu'au 4 août. En revanche, les événements publics pourront être organisés à capacité maximale (forums, symposium, expositions et salons, ainsi que les mariages) si les 2/3 des participants sont vaccinés.

Startup hongkongaises : entrée en bourse à New York de Prenetics annoncée d'ici la fin de l'année via un SPAC

La biotech hongkongaise Prenetics, qui s'est fait connaître en 2020 en commercialisant des tests Covid rapides, et vise des revenus de 200 M USD cette année, devrait rejoindre le SPAC de Artisan Acquisition au Nasdaq, dirigé par le hongkongais Adrian Cheng CEO du consortium New World Development. L'opération est estimée à 1,3 Mds USD. Artisan Acquisition, domicilié aux Iles Cayman, est entré au Nasdaq en mars 2020, levant 300 M USD aux Etats-Unis, et vise les secteurs de la santé, tech et biens de consommation.

Finance verte : création d'une task force pour faire de Hong Kong un hub de trading carbone

Le groupe inter gouvernemental sur la finance durable (*Green and Sustainable Finance Cross-Agency Steering Group*) créé en mai 2020 et co présidé par les régulateurs HKMA et SFC a lancé le 15 juillet une task force pour étudier la possibilité de développer Hong Kong comme centre de trading carbone. Nommée *Carbon Market Work Stream* (CMWS), elle sera co dirigée par la SFC et Hong Kong Exchange (HKEX). Elle devra explorer les opportunités pour Hong Kong liées au marché carbone, notamment celui lancé par la Chine le jour même.

Un Centre dédié à la finance durable est également constitué, sous la forme d'une plateforme associant institutions financières, universités et associations du secteur, avec deux axes prioritaires : les talents (groupe auquel participent pour les institutions financières UBS, HSBC Life, Amundi et CACIB) et les données (Citi, Blackrock, Bloomberg, ICBC, Heng An Standard Life).

Pour mémoire, Hong Kong, depuis le 16 décembre 2020, a rejoint la Plateforme internationale de l'Union européenne sur la finance durable (IPSF, *International Platform on Sustainable Finance*) sur les questions de taxonomie internationale.

Présence étrangère à Hong Kong : publication d'un rapport en juillet sur la contribution des filiales étrangères à l'économie en 2019

Un [rapport](#) publié en juillet 2021 par le *Census and Statistics Department* présente le détail des filiales étrangères à Hong Kong, définies par un critère de détention pour plus de 50% des droits de vote par un investisseur étranger. En 2019, Hong Kong comptait 11 100 entreprises détenues majoritairement par un investisseur étranger, qui employaient 853 000 personnes (-0,4% par rapport à 2018), soit 22,2% de l'emploi total de Hong Kong. La valeur ajoutée dégagée par les filiales étrangères s'est élevée à 121,8 Mds USD (-1,7% par rapport à 2018). Leurs exportations de biens et services ont augmenté de +2,6 % en g.a à 209 Mds USD, tandis que leurs importations ont diminué de -4,6 % à 185,6 Mds USD.

La contribution la plus importante revient aux 3 300 filiales étrangères du secteur finance et assurance, immobilier, services professionnels, qui représentent 5,1% du nombre total, 45,9% de l'emploi et 60,6% de la valeur ajoutée des filiales étrangères à Hong Kong.

Les Ile Vierges britanniques, le Royaume Uni et les Bermudes sont les premiers investisseurs directs en termes de valeur ajoutée dégagée pour 25,1%, 15,9% et 10,6% du total et d'emploi pour 32,3%, 11,2% et 8,4%. En termes d'investisseur ultime les premiers employeurs étrangers sont le Royaume-Uni (129 000), les États-Unis, (95 000), la Chine (82 000) et le Japon (64 000) devant la France (32 000). En termes de valeur ajoutée, la Chine est en première position (18,9%), devant le Royaume Uni (17,3%) et les Etats-Unis (12,9%). Hong Kong est en réalité l'investisseur ultime pour une large part des filiales « étrangères » pour 30,7% de l'emploi et 20,6% de la valeur ajoutée. Par les revenus dégagés, les filiales japonaises sont en tête (114 Mds USD, +4%), devant la Chine (113 Mds USD +8,3%), les Etats-Unis (81,6 Mds USD, -5%), le Royaume Uni (60,6 Mds USD, -0,2%) et la Suisse (29,6 Mds USD, +1,4%). Les filiales françaises, en 6^{ème} position, ont dégagé des revenus de 22,8 Mds USD en 2019 (-9,4%).

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

Taiwan

Export : la demande externe adressée à Taïwan progresse de près de 40% au premier semestre

[Pour le seizième mois consécutif, Taïwan enregistre une hausse des commandes export en juin](#), en raison notamment de la forte demande mondiale de produits électroniques (16,7 Mds USD, soit +36,5% en g.a.) et de télécommunication (13,8 Mds USD, +6,9%). Selon le [MOEA, leur montant atteint 53,7 Mds USD soit +31,1% par rapport à juin 2020](#). 48,9% de ces commandes seront produites à l'étranger. Cette augmentation provient principalement des Etats-Unis (30,6% du total; +24%), de Chine et Hongkong (26,8%; +36,7%), d'Europe (17,2%; +24,3%), d'ASEAN (10,1%; +44,8%) et du Japon (5,3%; +28,4%). Au cours du premier semestre de l'année 2021, les commandes export atteignent 309,9 Mds USD, soit une progression de 39,2% par rapport au S1 2020.

Enjeux climatiques : CTBC, première banque en Asie à utiliser la méthodologie PCAF pour mesurer les émissions de gaz à effet de serre (GES) de son portefeuille d'actifs

Suite à son adhésion, en octobre 2020, au Partenariat pour la comptabilité financière du carbone (*Partnership for Carbon Accounting Financials*, PCAF) qui regroupe 138 institutions financières dont la valeur des actifs dépasse 4 200 Mds USD, [CTBC Financial Holding a indiqué dans son dernier rapport en matière de développement durable \(2020 Sustainability Report\), les résultats de ses émissions de CO2](#). Selon ces résultats calculés en retenant la méthodologie PCAF, les émissions de la CTBC ont atteint un niveau équivalent à près de 10 M tonnes de CO2, soit 11% des émissions annuelles de Taipower. CTBC qui assure la présidence Asie-Pacifique du PCAF, a récemment rejoint l'initiative « *Global Core Team* » qui compte déjà parmi ses membres Bank of America Corp, Morgan Stanley et Barclays PLC et dont la mission vise à élaborer une nouvelle série de normes PCAF. Pour aller dans le sens d'une réduction de leur empreinte carbone, [CTBC et Foxconn \(Hon Hai\) ont, par ailleurs, annoncé la création d'un fonds visant à renforcer le développement du secteur des véhicules électriques](#). Ce fonds dont la *National Development Fund* (NDF) pourrait être un des principaux actionnaires, pourrait s'élever à 10 Mds TWD (soit plus de 350 M USD). Il investirait principalement dans les entreprises de la plate-forme MHI lancée par Foxconn, en octobre, 2020 et qui regroupe aujourd'hui environ 1 800 membres.

Finance : la FSC assouplit ses exigences en fonds propres pour les banques d'importance systémique

Afin d'atténuer les effets de la pandémie sur l'économie et d'augmenter le crédit aux entreprises, [le régulateur des marchés financiers \(Financial Supervisory Commission \(FSC\)\) a décidé de reporter la mise en œuvre de l'accord de Bâle III pour les six banques domestiques d'importance systémique \(domestic systemically important banks \(D-SIB\)\)](#). En assouplissant ses exigences en fonds propres à l'égard des « D-SIB » (CTBC Bank, Cathay United Bank, Fubon Bank, Taiwan Cooperative Bank, Mega International Commercial Bank et First Commercial Bank), la FSC espère augmenter de 400 Mds TWD leur capacité de prêts aux entreprises. Ces banques doivent respecter un ratio « Common Equity » de 8%, un ratio Tier 1 de 9,5% et un ratio total capital de 11,5% à l'exception de la First Commercial Bank qui bénéficie de ratios préférentiel car récemment ajoutée à cette liste (2020).

Energie : Taïwan et le Qatar signent un important contrat d'approvisionnement en GNL

[Le président \(et actuel chairman par intérim\) de l'entreprise publique CPC, M. LEE Shun-Chin, et le ministre de l'Energie du Qatar et président de Qatar Petroleum, M. Saad Sherida Al-Kaabi, ont conclu le 7 juillet, par visioconférence, un contrat d'approvisionnement en gaz naturel liquéfié \(GNL\)](#). D'une durée de quinze ans, il permettra à CPC de sécuriser un approvisionnement de 1,25 M de tonnes de GNL par an auprès de Qatar

Pétrole à partir de 2022. Le Qatar reste le premier pays fournisseur de GNL de Taïwan, suivi par l'Australie et les États-Unis. La signature de ce contrat s'inscrit dans la perspective d'un nouveau mix énergétique taïwanais dont le gaz naturel devrait représenter 50% en 2025 (contre 40% en 2020 selon CPC).

Soutien aux PME : le montant des crédits bancaires en mai rappelle l'impact de la crise sanitaire

Selon la FSC, [le montant des crédits bancaires accordés aux PME au mois de mai s'élève à 113,4 Mds TWD \(soit environ 4,06 Mds USD\)](#). Il s'agit de la plus forte hausse mensuelle enregistrée depuis juillet 2020. Elle s'explique par l'adoption du niveau 3 d'alerte sanitaire à la mi-mai qui a conduit à une forte baisse d'activité notamment dans les secteurs de la restauration et des loisirs. Le montant cumulé des prêts bancaires aux PME à la fin mai représentait 8110 Mds TWD (environ 290 Mds USD) soit 67% du montant total des prêts aux entreprises. Depuis le début de l'année, les prêts accordés aux PME ont représenté 305,9 Mds TWD, dépassant l'objectif fixé par le régulateur (300 Mds TWD). Ce montant rappelle l'important besoin de financement de l'économie taïwanaise qui repose encore en très grande partie sur un tissu de PME et de petits commerces de proximité. Les banques taïwanaises ont toutefois les capacités suffisantes pour financer cette période difficile et maintenir à flot la plupart de ces entreprises même si [le chômage atteint un nouveau pic historique en juin \(4,8%\)](#), selon la DGBAS.

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Jean-Marc Fenet
Rédacteurs : Lennig Chalmel, Zilan Huang, Yang Jingxia, Florent Geelhand de Merxem, Furui Ren, Kimberley Le Pape, Camille Paillard, Dominique Grass, Li Wei, Pascal Millard, Florian Surre, Odile Huang, Hugo Debroise, Charlotte Lau, Chen Cheng, Max Chang

Revu par : David Karmouni, Antoine Moisson, Orhan Chiali, Valérie Liang-Champrenault, Alain Berder, François Lemal

Pour s'abonner : florent.geelhanddemerxem@dgtresor.gouv.fr